

<http://s598926418.onlinehome.fr/snalc2015/spip.php?article1261>



Est-ce que tu bosses pour les vacances ?

- Actualités - 2018/2019 -



Date de mise en ligne : vendredi 14 juin 2019

Copyright © Syndicat National des Lycées et Collèges : Académie
d'Aix-Marseille - Tous droits réservés

Communiqué de presse du SNALC

Est-ce que tu bosses pour les vacances ?

À quelques jours de la grève du 17 juin, le SNALC tient à informer de l'état de dégradation sans précédent du dialogue social avec le ministère de l'Éducation nationale.

Dernier exemple en date mercredi 12 juin : le ministère est en train d'imposer, contre l'avis de l'ensemble des organisations représentatives, **la formation pendant les vacances scolaires**, jusqu'à cinq journées par an. Aucun garde-fou dans ce texte : ce peut être n'importe quel jour de n'importe quelle période de vacances. Y compris, de l'aveu même de l'administration répondant à une question du SNALC, au coeur des grandes vacances.

Le ministère balaye d'un revers de main les arguments juridiques comme les arguments de bon sens. Pour le SNALC, il est évident qu'on ne peut pas considérer qu'un enseignant est potentiellement en service n'importe quel jour de l'année à n'importe quelle heure, au bon vouloir des académies. Le ministère n'en a cure : **c'est dire le mépris qu'il affiche envers les enseignants comme envers les syndicats qui les représentent.**

Le SNALC ainsi que trois autres organisations ont proposé un amendement pour que ces formations soient conditionnées à l'accord de l'agent, dans l'esprit des textes régissant l'ensemble des fonctionnaires de la fonction publique d'État. Là encore, fin de non-recevoir. **La formation sera subie, point barre.**

Le SNALC n'a jamais vu une telle politique de destruction de nos métiers. Texte après texte, mesure après mesure, suppression de poste après suppression de poste, l'objectif tracé est clair : **casser une profession qui est pourtant actuellement en crise de recrutement.**

Le SNALC appelle plus que jamais les collègues à faire grève le 17 juin. Il considère qu'il n'y a pas d'autre moyen pour défendre nos métiers face à un ministère qui a décidé que les corps intermédiaires constituaient uniquement des nuisances à faire disparaître.

Paris, le 14 juin 2019

Contact : Jean-Rémi GIRARD, président du SNALC, girardsnalc@yahoo.fr

[VERSION IMPRIMABLE](#)

[Lien vers la grève du 17 juin le premier jour des épreuves du bac](#)